

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy**

Séance du : 12 novembre 2020

Convocation d'urgence du : 9 novembre 2020

**Objet : Représentant au conseil d'administration du Collège François Mitterrand à Veynes**

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M Gérard GRIFFIT, secrétaire.

**Étaient présents** : Alain Boyoud, Jean Rousseau, Monique Barthélémy,  
Marie Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel,  
Michel Ricou-Charles, Sandrine Osinga, Dominique Truc,  
Georges Lesbros, Rémy Frey, Maurice Chautant, Mallorie Bourgogne,  
Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Christian Gilardeau-Truffinet,  
Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Gérard Griffit,  
Bernadette Saudemont, Rajaa Toussaint.

**Excusés** : Jacques Francou, Françoise Pinet, Christiane Acanfora, Roger Aquino,  
Fabien Gascard, Roland Amador, Jean-François Contoz,  
Jean-Claude Vallier, Jean-Pierre Brioulle, Olivier Regord,  
Alain Causse, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Karine Pelloux,  
Anne-Marie Gros

Robert Pauchon a été remplacé par sa suppléante Sandrine Osinga

**Pouvoirs** : F. Pinet excusée a donné pouvoir à A. Boyoud  
C. Acanfora excusée a donné pouvoir à R. Frey  
F. Gascard excusé a donné pouvoir à M. Barthélémy  
R. Amador excuse a donné pouvoir à A. Manivel  
JF. Contoz excusé a donné pouvoir à M. Chautant  
JP. Brioulle excusé a donné pouvoir à A. Boyoud  
O. Regord excusé a donné pouvoir à D. Truc  
A. Causse excusé a donné pouvoir à J. Banal  
L. Contrucci excusée a donné pouvoir à G. Griffit  
S. Eysseric excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet  
K. Pelloux excusée a donné pouvoir à R. Toussaint

Le Président propose :

Vu le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement, désigne le nombre de représentants de la collectivité de rattachement.;

**CONSIDÉRANT**

- qu'au regard de cette réglementation, il convient de désigner un représentant de la communauté de communes Buëch-Dévoluy au conseil d'administration du collège François Mitterrand à Veynes ;
- la candidature de M. Jean BANAL ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président à désigner M. Jean BANAL comme représentant de la collectivité au sein du conseil d'administration du collège de Veynes.

|                                    |         |                |            |
|------------------------------------|---------|----------------|------------|
| Nombre de membres en exercice : 37 |         |                |            |
| Votants 22 + 11 pouvoirs           | Pour 33 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20201112-De102\_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2020

Affichage : 20/11/2020

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES